le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC http://www.sglce-cgt.fr Décembre 2007 - 1,50 €

Ensemble, tout devient possible !

Eric Martin
Secrétaire du SGLCE

EN quelques jours, le climat social a basculé. Les salariés se rebiffent. Ils n'acceptent plus les injustices, ni les effets d'annonce.

Et s'ils imaginaient possible de voir le SMIC à 1 500 € et, par répercussion, leur salaire augmenter de 15 %.

S'ils imaginaient possible de doubler leur salaire entre le début et la fin de leur carrière ?

S'ils imaginaient possible une « Sécurité sociale professionnelle » qui les protège et garantisse leurs droits face aux aléas de leur entreprise ?

S'ils imaginaient, qu'en matière de retraite, soit instauré un socle commun qui garantisse à tous les salariés :

- *le droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % de leur salaire et pas inférieur au SMIC ?*
- *la reconnaissance de la pénibilité avec un droit au départ anticipé ?*
- *la validation des années d'études et la prise en compte des périodes de précarité ?*

C'est à leur portée, même si tout est fait pour les dissuader de revendiquer, de réclamer leur dû pour vivre correctement et assurer toutes les dépenses indispensables.

Là où les salariés se mobilisent, ils obtiennent des augmentations de salaires, des garanties sociales. Mais le Président de la République se garde bien de l'ébruiter.

Non, les caisses ne sont pas vides. Les entreprises ont les moyens de financer.

Sarkozy et son gouvernement préfèrent – avec l'aide de leurs amis Lagardère, Bolloré… – mener une campagne publicitaire mensongère pour tenter d'opposer les salariés entre eux, pour renverser le courant de solidarité en faisant payer les pauvres pour enrichir les plus riches.

C'est pourquoi, ils prétendent augmenter le pouvoir d'achat des salariés alors que leurs mesures ne sont qu'un autofinancement de la part des salariés. Ils prétextent augmenter les petites retraites en remettant en cause les régimes spéciaux et, dans le même temps, ils font payer la redevance audiovisuelle aux plus de 65 ans et ne proposent qu'une augmentation des pensions de 1,1 %.

Ils affirment vouloir assurer la solidarité entre tous en demandant à ceux qui ont un emploi de travailler plus. C'est au contraire viser les salariés les plus fragiles, les plus précaires.

Mensonges, traîtrises, non-respect des engagements, voilà plutôt les mots qui pourraient être utilisés. Un exemple, l'Imprimerie nationale ; son bâtiment – rue de la Convention – a été vendu à des fonds de pension américains pour 85 millions d'euros après 120 millions d'euros de travaux, puis revendu 376 millions d'euros aux Affaires étrangères. L'usine de Bondoufle, toujours de l'Imprimerie nationale, a quant à elle été cédée en octobre 2005 à des fonds de pension allemands. Le tribunal a jugé sa liquidation immédiate le 17 décembre, jour où les salariés de l'Imprimerie nationale de Choisy-le-Roi, ont envahi le Conseil d'administration. Pourquoi ? Direz-vous. Pour demander seulement que leur direction et l'actionnaire unique, l'État, tiennent leurs engagements pris en 2005. Lesquels ? Direz-vous. Ceux d'avoir un repreneur qui offre des garanties sérieuses, pas comme celui de Bondoufle (voir plus haut), et d'obtenir le reclassement pour tous les laissés-pour-compte. Cela parait un minimum quand le ministre des Finances de l'époque signant le plan social s'appelait Nicolas Sarkozy, le même qui, durant sa campagne électorale, assurait le plein emploi à la fin de son mandat.

C'est donc une année riche en événements sociaux qui s'annonce. En espérant que les luttes seront à la hauteur des attaques présidentielles et gouvernementales, le Bureau syndical se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2008.

N° 328

SOMMAIRE

2 Commission exécutive du 19 novembre 2007

3/10 XVe Congrès : interventions des délégués

11/13 VIe Congrès de la Filpac

14/15 Campagne des Prud'hommes : c'est parti !

16 Solidarité : un livre pour connaître et agir

Commission exécutive du 19 novembre 2007

Présents : Akoun Pascal, Bartel Thierry, Baudry Thierry, Brinon Jean-Paul, De Sousa Jean-Paul, Djebali Nourredine, Elbaz Cyril, Férignac Gilles, Foublin Dominique, Fronty Thierry, Joseph Laurent, Jourdas Laurent, Le Bihan Martial, Le Roux Jérôme, Lesage Jean-Yves, Lourdez Laurent, Maréchal Jean-Philippe, Martin Eric, Msaoura Ali, Norguez Marc, Pavard Michel, Ropert Jean-François, Salaun Laurent, Thomas Flores Guillaume.

Excusés : Durin Jacques, Ghouini Djazi, Gral Christophe, Pinceloup Patrick.

Ordre du jour : *Situation générale et situation dans la profession ; Compte rendu du VIe Congrès fédéral.*

LA commission exécutive s'est déroulée pendant la grève des traminots et des cheminots. L'une des bases de ce mouvement repose sur la durée de cotisation qui est aujourd'hui de 37 ans ; mais au-delà de cette durée, c'est bien le levier qui permet de garantir un niveau satisfaisant des pensions versées à 60 ans. La CGT tient bon face au Président de la République et au Premier ministre qui tentent, pour tous les moyens, de retourner l'opinion publique contre les soi-disant privilégiés. Même si les bases sont écoutées, l'unité syndicale se lézarde. Certains pensent que la position qui tend à négocier entreprise par entreprise n'est une bonne chose.

SALAIRES

L'accord de politique salariale de la presse nationale prévoyait un rendez-vous en octobre 2007 pour déterminer le niveau du dernier palier d'augmentation. Pour rappel, le premier palier négocié en juin était de 0,8 %. Nous cumulons donc un retard de 1,2 % par rapport aux indices Insee ; ceux de la Filpac annoncent, pour la même période, une perte de pouvoir d'achat de 4,76 %.

Le SPQN (Syndicat de la Presse quotidienne nationale) fait la sourde oreille face aux nombreuses demandes de discussion. Le silence est le même lorsqu'il s'agit d'aborder les questions liées à la pénibilité du travail et aux qualifications. Les délégués de presse se sont donc réunis le 19 novembre au matin pour en débattre. Ils ont appelé l'ensemble des syndiqués à un arrêt de travail occasionnant la non parution des titres de presse quotidienne nationale datés du 20 novembre 2007 pour les quotidiens du matin et du 21 novembre pour les quotidiens du soir, ainsi que le non traitement des publications aux NMPP.

NMPP

La Direction générale des NMPP a dévoilé les objectifs de son plan « défi 2010 » lors du CCE du 13 novembre 2007. Pour rappel, la section syndicale des Messageries avait, dans le 4 pages publié en septembre dernier, émis des craintes quant à l'avenir du système de distribution et de ses salariés. Force est de constater que la Direction envisage une réorganisation en profondeur du schéma logistique, mettant en danger l'ensemble du système de distribution tout en procédant à l'éradication des ouvriers des NMPP.

Ainsi, il nous est annoncé que la réforme repose sur trois axes :

1. Une réduction du nombre de dépositaires à environ 135 au lieu de 185 à ce jour ;

2. Une restructuration visant à renforcer « économiquement » les NMPP à travers une diversification de ses activités afin de dégager plus de ressources financières au profit des éditeurs ;

3. Une réforme logistique où tous les niveaux de distribution s'interpénètrent en utilisant toutes les synergies possibles.

Ces trois orientations ont pour conséquence la délocalisation du centre de Stains à proximité des nouvelles imprimeries en construction dans la banlieue nord (aux alentours de Mitry-Mory). Dans ce centre, la mécanisation sera simplifiée au profit d'une informatisation développée pour assurer une meilleure traçabilité des quotidiens.

Quant à la distribution des quotidiens en province, la décision des éditeurs nous est préjudiciable. En effet, l'arrêt d'activité des sites d'impression de Nantes, Toulouse et Lyon remet en cause l'existence des ARM. Pour palier à ces fermetures, la Direction propose d'organiser le groupage des quotidiens nationaux à partir des SAD de Toulouse, Nantes, Lyon, Marseille et du DPM (dépôt maison) de Nancy.

La Direction a annoncé également la fermeture du site de Combs-la-Ville pour la fin de l'année 2008.

Les projets sociaux qui ont été présentés pour les établissements de Stains ARM et Combs-la-Ville entraîneraient la suppression de 350 emplois environ. Dans ce contexte, la section des Messageries entend mobiliser l'ensemble des forces CGT pour éviter la fermeture des sites d'exploitation tout en étant force de propositions. Elle a, avec le SGLCE, programmé d'ici la fin du mois une réunion avec l'ensemble des militants du groupe NMPP.

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire :
0110 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.

Prépresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce, 75014 Paris -
Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie nationale.

Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.
Rédacteur en chef :
Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction : A. M'Saoura,
M. Pavard, B. Rivet, Y. Volant. T. Fronty

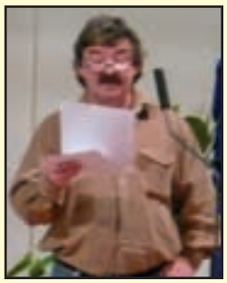

Section de l'Imprimerie nationale

Patrick Pinceloup

À L'OCCASION de ce congrès du SGLCE, je vais essayer de faire le point sur la situation de l'Imprimerie nationale.

Commençons par Bondoufle : cette entreprise, après sa vente au Groupe Arquès, celui qui devait la remettre sur pied en deux ans et la coter en bourse, a vendu les murs à une banque anglaise et est en passe de liquider l'ensemble pour la fin de l'année. 80 salariés vont rester sur le carreau.

Au siège, porte Maillot, 70 salariés travaillent sous la pression et les insultes de la direction.

La division « continue », qui dépend de Douai, est en passe d'être filialisée avec, pour l'instant, un capital détenu à 100 % par l'État. Mais nous connaissons tous le sort de ces filiales au bout d'un an.

En attendant, les salariés travaillant au siège pour cette filière sont transférés d'office dans cette nouvelle entreprise, y compris les ouvriers sous statut. Quel sera leur avenir lors d'une cession qui ne saurait tarder ?

À Ivry, 17 personnes continuent à faire vivoter la typographie tant bien que mal. Faute de travail, cette unité ne pourra pas vivre longtemps et ce n'est pas les contacts pris avec la nouvelle ministre de la Culture qui vont nous rassurer puisqu'elle ne répond ni à nos courriers, ni à ceux d'ailleurs de la sénatrice Nicole Borvo.

Il serait curieux de voir si elle répondrait à ceux de notre fédération, à moins qu'Info'Com ne se rappelle qu'ils ont dans cette entreprise leurs derniers syndiqués du labeur en région parisienne. En effet, avant de chercher à faire des adhésions chez les employés ou ailleurs, qu'ils commencent à se pencher sur leurs adhérents.

À Choisy-le-Roi, cette entreprise ouverte il y a 2 ans est sur le point, elle aussi, d'être vendue. Un plan social avec à la clé 77 suppressions d'emplois sur 127 est en cours. Une usine moderne dépouillée est aujourd'hui intéressante pour les repreneurs qui n'étaient pourtant pas nombreux il y a quelques mois.

La semaine dernière, les salariés ont encarté dans le projet de budget adressé aux parlementaires un tract expliquant leur situation. Cela, malheureusement, ne semble pas les avoir émus.

Mais plus grave, le plan social prévu ne correspond pas du tout à celui qui avait été établi il y a 2 ans à Paris et à Douai.

Après avoir cassé les emplois, ils cassent aussi les plans sociaux mis en place après des mois de négociations.

Enfin, je ne pourrais pas finir sans la vente de la rue de la Convention et son scandale financier. Après les belles envolées de nos PDG au début des années 2000, cette vente qui devait redonner un souffle nouveau à l'entreprise a terminé en « eau de boudin » ; sauf pour les actionnaires du fonds de pension américain Carlyle, qui eux vont toucher des royalties conséquentes.

Plusieurs centaines de salariés y ont perdu leur emploi, certains sont partis en départ volontaire malgré nos avertissements. Que sont-ils devenus aujourd'hui ? Pour au moins un d'entre eux, on sait où il est puisque faute d'avoir trouvé un travail au bout de deux années de recherche, il s'est suicidé la semaine dernière.

Parmi ceux qui ont choisi le reclassement de la direction au travers du cabinet Algoé, celui-là même qui devait s'occuper de Moulinex, 70 attendent encore un reclassement digne de ce nom car 1 200 euros bruts par mois, cela ne correspond pas au plan social prévu par Bercy.

Voilà, j'ai essayé de faire un rapide tour de cette situation toujours aussi sinistre de notre entreprise. Je tiens ici à remercier le SGLCE pour son suivi tout au long de ces années. Vive le SGLCE !

Sophie Lacaze

Section Boétie-Compo Les Échos

Belles paroles et triste réalité

ou la chronique d'un gâchis syndical annoncé

CHER(E)S CAMARADES ET AMI(E)S, bonjour.

Je vais faire preuve d'originalité puisque je vais vous parler des Echos. Deux événements importants marquent l'année 2007 : le processus dit de « refondation » des métiers du Livre et l'actualité concernant la vente des Echos.

La structure juridique des Echos est assez simple : une société anonyme Les Echos SA détenue à 100 % par le groupe Pearson. Environ 510 salariés dont 222 journalistes répartis dans différentes filiales dont une seule : Boétie-Compo, pour des raisons obscures, ne fait pas partie de l'Union économique et sociale. Il semblerait qu'à la création de l'UES, les délégués syndicaux des Echos aient proposé l'intégration de Boétie-Compo. Celle-ci a été refusée par certains élus de Boétie qui défendent la politique du : « Eux, c'est eux. Nous, c'est nous » contre l'avis du SGLCE. Aujourd'hui, les versions diffèrent mais la vérité, c'est qu'il nous aurait été possible d'intégrer l'UES si nous en avions réellement fait le choix.

En 2006 s'ouvrent les négociations de « refondation ». Aucun sureffectif, aucune difficulté économique n'ont pu être constatés. Pourtant le Recapp videra nos ateliers : 4 correcteurs partiront sur 11, 5 typos sur 12, même si une embauche dans chacune de ces catégories compensera légèrement ces départs. Les différents projets catégoriels présentés par la direction ont été jugés très au rabais par la section photogravure. Cependant, ils ont été rapidement signés par le syndicat des Correcteurs et par la Chambre typo (d'ailleurs contre l'avis de son délégué principal dans la boîte). Parmi les nombreux points d'achoppement, le maintien de Boétie-Compo en tant que filiale « réceptacle de la CGT » et l'impossibilité de transférer les journalistes issus du Livre dans la société éditrice Les Echos SA, comme cela s'est fait ailleurs. La CSTP ayant refusé la bataille et encouragé ce repli sur soi avec le soutien du délégué syndical correcteur, nous n'avons pu sortir du carcan de Boétie-Compo. Pour faire avancer l'idée d'un syndicalisme rassemblé, il était vital d'abolir les frontières. Mais non, nous avons préféré évoluer vers un statut de journaliste de seconde zone, à la grande joie de la direction qui prend plaisir à nous voir ainsi enfermés dans notre réserve d'Indiens, mourir lentement de consanguinité, de dépression nerveuse et d'alcoolisme.

Notre accord prévoit que la totalité des photograveurs (soit 5 camarades) deviendront rédacteurs infographes sous statut journaliste. Chez les typos, seulement 3 sur 8 restent après le Recapp (un rédacteur infographe et deux SR). Nous n'avons pas encore discuté avec la direction des modalités de changement de statut et tout ce qui va avec (salaires, grille de qualifications, protection sociale, RTT, etc.) mais au regard des négociations antérieures (aucune coordination syndicale), des inquiétudes planent sur notre capacité à préserver nos acquis et à valoriser l'ensemble du secteur par le haut.

Concernant la vente

Je ne souhaite pas vous raconter ici le feuilleton de la vente des Echos dans le détail, surtout qu'il n'est pas achevé. La plupart d'entre vous ont eu des informations dans les médias et notamment dans le dernier numéro de l'Impac. Je tiens juste à vous donner quelques éléments d'appréciation.

D'abord, il faut se méfier de l'eau qui dort. Les Echos étaient l'exemple type de la boîte où il ne se passe jamais rien. Et du jour au lendemain, on a vu émerger un mouvement de contestation inimaginable. Mobilisation, AG, prise de position, vote, grève… Si la rédaction a eu un rôle moteur, l'ensemble du personnel n'a pas voulu être en reste. Cette agitation a décloisonné les services et permis plus de dialogue au sein de l'entreprise. Le collège des élus de l'UES (CE, DP et délégués syndicaux) a été très actif et a très bien fonctionné en intersyndicale. Des mains ont été tendues vers Boétie-Compo et nous avions là une occasion rare de sortir de notre isolement et de tirer un trait sur un mauvais fonctionnement passé. Mais non, Info'com jusque là très discrète dans l'entreprise tente de profiter de l'occasion pour apparaître au grand jour et surgit alors **l'aberration de nos divisions syndicales au sein de la CGT nous conduisant droit dans le mur**.

Pour Info'com et les délégués correcteurs : hors de question de travailler avec le SNJ-CGT, qu'il faut même s'acharner à détruire. Pour être honnête, il faut préciser qu'en face, la personnalité de la déléguée SNJ-CGT ne facilite pas les choses. Le résultat de cette guéguerre fratricide, c'est la CGT toute entière qui en paie la facture : mauvaise visibilité, image déplorable, manque total de crédibilité, détournement des salariés, bref tout l'inverse des beaux discours détaillés dans les documents d'orientation de nos différents congrès. Avec ce genre de pratique, j'aimerais que l'on m'explique comment faire de la syndicalisation !

Il aurait été intéressant de se rapprocher des salariés de La Tribune. Mais la volonté de leadership d'Info'com d'occuper le terrain ici et là-bas a plutôt nui à cette perspective, même si bien sûr, cela n'est pas l'unique cause. Cependant, en réunion d'équipes, des camarades de toutes les catégories ont exprimé le souhait d'avoir **une CGT qui s'exprime d'une seule voix sous le seul sigle CGT**.

S'il est caricatural de dire qu'au sein de la Filpac, il y a les gentils et les méchants, force est de constater que certains ont un réel don d'ubiquité entre la bonne parole prêchée et la réalité de leurs actes sur le terrain. Et si le drapeau du grand syndicat de la communication en région parisienne est en berne, le SGLCE n'a pas à rougir, ni de ses orientations, ni de ses pratiques syndicales au sein des entreprises. Il ne s'agit pas là de faire de l'autosatisfaction, mais de continuer encore et toujours le combat pour une démarche unitaire et solidaire, avec le ferme espoir de défendre les valeurs de la CGT dans ce qu'elles ont de meilleur, de rassembler les salariés plutôt que de les diviser.

Que voulons-nous réellement ? Pouvons-nous accepter de noyer l'énergie de nos militants dans des querelles intestines ? Pouvons-nous laisser s'éloigner les adhérents qui nous restent des luttes qui les concernent et se détourner le reste du salariat du mouvement syndical ? Est-ce vraiment notre but que de développer un syndicat sans adhérents, avec quelques grands manitous autoproclamés prêts à dégainer leur stylo pour s'asseoir à la table des patrons et participer en tant que partenaires au fameux dialogue social cher à Sarkozy et ses amis ?

Ressaisissons-nous ! Nos ennemis ne devraient pas être nos collègues de bureau, de desk, d'atelier ou de dépôt. Nos ennemis sont et restent clairement identifiés : ce sont nos chefs, nos patrons, nos dirigeants, nos actionnaires, nos banquiers, toute cette classe de nantis et d'exploiteurs qui jouent au Monopoly avec nos emplois et notre sueur, dans le secret des Conseils d'administration.

Quelques exemples parmi tant d'autres : Lagardère et ses valets qui remplissent leurs poches à la Bourse, supprimant des emplois chez Hachette, à EADS ou ailleurs, détruisant sans scrupule la vie de milliers de travailleurs et de leur famille, sinistrant des régions entières en Europe. Québécor qui ouvre et ferme des taules comme d'autres changent de chemise, oubliant qu'à l'intérieur des imprimeries, il y a des êtres vivants. Les actionnaires du Monde faisant leurs courses dans le supermarché de la presse : j'achète, je restructure, je licencie, je revends, je m'enrichis. Pearson, que certains chez nous pensaient naïvement être un bon patron, correct et fair-play, vendant dans la plus totale opacité ses « actifs », bafouant les règles d'information du Comité d'entreprise. Pour ne rien vous cacher, je ne peux pas vous dire aujourd'hui si nous appartenons encore à Pearson ou déjà à un autre et qui exactement…

Patrons voyous ? Non, fonctionnement normal du capitalisme !

Seule solution, si nous ne voulons pas être systématiquement et perpétuellement bananés, nous devons nous battre pour avoir accès aux comptabilités des entreprises, bien sûr dans leur globalité. Il faut exiger la levée du secret commercial et bancaire afin de connaître précisément les circuits de l'argent : d'où il vient, où il va, à quoi il sert. Nous devons connaître les décisions prises dans les Conseils d'administration. Puisque nous produisons la richesse, nous avons le droit et le devoir de savoir.

Merci de votre attention. Et vive la CGT en lutte contre le séparatisme.

Section des NMPP

Eric Raut

BIEN des questions se posent, ici ou ailleurs, sur l'absence de la section des Messageries au prochain congrès de notre fédération. Ne pas participer à un rendez-vous de la vie syndicale de cette importance interpelle légitimement les camarades de la profession.

Que les camarades, aujourd'hui présents au congrès de notre syndicat, soient rassurés. La section des Messageries a pris cette décision en ayant soin de chercher auparavant toutes les raisons qui pouvaient l'amener à participer à ce rendez-vous fédéral. C'est après un examen sérieux de l'attitude de la Filpac durant ces dernières années que les camarades des NMPP ont fait ce choix responsable et dans tous les cas, le seul possible eu égard à ce que nous vivons au sein de la Distribution.

À ce titre, l'entreprise menée par la fédération à l'encontre de notre section dans le cadre de la restructuration de la Distribution de la presse sur Paris et sa banlieue n'est pas imaginaire. Les faits sont là pour nous dire que notre fédération ne met pas en conformité ses actes et ses déclarations.

Ainsi, le 29 novembre 2002, elle disait très justement dans une déclaration sur la situation des NMPP : « Il est important de rappeler que la Filpac-CGT considère que la démocratie syndicale doit s'appliquer en toute situation et que les salariés doivent être consultés avant la signature de tout accord ». Toujours en suivant la lecture de cette prise de position, la Filpac précisait : « La Fédération est la structure qui doit être en mesure de fédérer 1'ensemble de nos organisations et non pas acter les divisions, voire les entériner ».

Pourquoi avoir alors, dès janvier 2004, accepté la création du syndicat d'entreprise SPPS-CGT et agréé des statuts déposés par des individus rejetés par la quasi-totalité des salariés qui n'ont, par ailleurs, jamais cessé d'accorder leur confiance aux élus du SGLCE par des scores de 80 à 90 % des suffrages aux élections professionnelles ? Pourquoi avoir créé le syndicat SPPS-CGT en violation des propres statuts de la Filpac qui stipulent à l'article 14 : « Le syndicat d'entreprise, dans une entreprise dont les syndiqués étaient jusqu'alors adhérents du syndicat local peut, après accord du syndicat local, être constitué selon le souhait d'une majorité des syndiqués de l'entreprise, à jour des cotisations ».

Or, ni le syndicat (SGLCE) et encore moins les syndiqués de l'entreprise n'ont été consultés (et pour cause...), ceci malgré les pétitions dénonçant la création du syndicat SPPS-CGT signées par des centaines de syndiqués qui ont été volontairement ignorées.

Aujourd'hui, nous entendons des voix s'élever qui, dans un langage « syndicalement correct » en appellent à l'unité. Il arrive parfois que ces appels soient repris en chœur par les acteurs essentiels de la division, autant dire des pompiers pyromanes.

Ainsi, nous considérons avec satisfaction, à la lecture du projet fédéral du VIe Congrès de la Filpac (indicateur 5-5) que « La syndicalisation, sa pérennisation, sont étroitement liés à l'implication de l'adhérent dans les prises de décision du syndicat : objectifs revendicatifs, déroulement de négociations, avis sur leurs résultats, vie du syndicat, cotisation sont pourtant des questions qui ne relèvent pas du seul avis des militants ».

Ce paragraphe illustre les pratiques qui sont en usage dans notre section Messageries avec les consultations que celle-ci a mises en œuvre à différentes reprises. Force est de constater que les instances fédérales n'ont accordé qu'une attention distraite aux vœux des salariés.

Nous lisons avec intérêt (à l'indicateur 5-12), que « le rôle de rassembleur de la Fédération ne peut le conduire à celui d'arbitrer les conflits mais de tenter de les résoudre par la concertation et la discussion tant que les divergences ne sont pas de nature à mettre en cause les valeurs et principes de la CGT... ».

La sagesse de cette conception ne peut être réfutée, mais à la condition expresse que les instances fédérales ne soient pas, peu ou prou, instigatrices de la division, créant des rivalités syndicales tout en exhortant le retour à l'unité.

En espérant que nos divergences ne soient que passagères, nous saluons l'ensemble des congressistes et souhaitons que leurs contributions concourent à bâtir un rapport de forces puissant et unitaire pour mener une contre-offensive vigoureuse aux attaques patronales et gouvernementales.

Soyez certains, chers camarades, que les salariés des Messageries seront présents et actifs dans les luttes à venir.

VIVE LA CGT !

Section JDC Imprimerie

Jean-Paul Brinon

CHERS Camarades,

Mon intervention porte sur le gros conflit de l'année 2007, qui a révélé et concentré aussi les débats de ce congrès : solidarité, revendications, unité, relations dans le syndicat. J'en profite pour féliciter encore une fois notre syndicat, le SGLCE et tous les camarades des boîtes, principalement de la presse, qui ont apporté leur soutien.

Il y a eu l'Imprimerie nationale et puis JDC dans le labeur. Avant, il faut remonter plus loin pour connaître une mobilisation d'ampleur. On peut rappeler que le labeur, en plus de la défense des acquis et de l'emploi, est un enjeu pour la syndicalisation. En effet, entre presse et labeur, la comparaison est facile pour des patrons de presse avides de profits.

Tout d'abord, la culture syndicale de JDC

S'il a été difficile de monter une véritable activité syndicale CGT pendant toute la période des années de plomb de l'Avenir graphique et de son patron ultra paternaliste, Ivan Ginioux, qui a fait et fait encore toutes les campagnes du Parti socialiste (je peux vous en parler pour avoir été mis au placard et menacé de licenciement), il n'en a pas été de même par la suite. En effet, le regroupement avec Sima Roto puis avec l'ex-Didier Bondoufle et l'apport de nouveaux militants a permis le redémarrage sur le site de Torcy de la CGT, directement au sein de la Filpac.

Pour des raisons essentiellement de relations entre salariés, la CFDT a été créée sur une base de renouvellement de l'activité du Comité d'entreprise, de structuration des assemblées de salariés, d'unité syndicale. La section CFDT, après avoir été majoritaire pendant 1 ou 2 mandatures, s'est fait volontairement imploser pour rejoindre la section syndicale CGT de JDC, cette dernière étant nouvellement affilié au SGLCE. Tout cela pour dire que les militants de l'ex-JDC, contrairement à d'autres boîtes de labeur, ne sont pas nés de la dernière pluie : ils se sont regroupés et ont patiemment travaillé à la constitution d'une équipe syndicale reconnue par les salariés, sans cela il n'y aurait pas eu un conflit JDC de cette ampleur.

Sur la cession de l'entreprise Torcy Quebecor à JDC

Effectivement, la cession de Quebecor a scellé l'avenir de cette entreprise. En 2005, nous ne pensions pas avoir les forces pour nous opposer à celle-ci mais nous pensions obliger Quebecor à assurer autrement la pérennité de cette entreprise qui aurait dû être encadrée dans un protocole de cession avec des conditions d'apport de chiffre d'affaire en béton et des garanties sociales. Ce que nous n'avons pas réussi à faire voter en CE nous est revenu dans les gencives à peine six mois après…

Si nous sommes ici, c'est aussi pour se dire des choses et il faut bien tirer le constat qu'à sa majorité, la section CGT a voté en CE pour cette cession sans garanties pour l'avenir. Si l'unité syndicale en gestation à l'époque et le manque de convictions de certains camarades n'ont pas permis cette opération dans de bonnes conditions, l'absence de soutien des instances n'a en plus pas permis d'orienter et d'aider les camarades à trouver des propositions alternatives et cela, il faut le souligner.

Sur la solidarité

Il fut une époque où dans les cas de conflit long et dur, la Confédération, la Fédération se déplaçaient pour marquer leur solidarité et engager les travailleurs à en faire autant. Le conflit JDC, avec ses 3 mois d'occupation a brillé par l'absence d'un tel soutien. Pourtant, par deux fois, en allant envahir les bureaux de la fédération patronale (FICG), la mobilisation a porté le débat au-delà de l'usine de façon évidente, la question de la pratique de ces grands groupes, financiers avant d'être industriels, qui ferment les entreprises impunément. La politique industrielle graphique en Île-de-France et ses conséquences ainsi que l'absence d'une véritable politique de gestion prévisionnelle de l'emploi, la problématique de la retraite à 55 ans pour les travaux pénibles auraient pu permettre un rassemblement plus large sur des questions partagées. Non seulement la Confédération et la Fédération n'ont pas répondu présente mais, par voie de conséquences, la mobilisation même des délégués CGT Quebecor a été amoindrie.

Si l'on déplore que des salariés ne se mettent pas en mouvement pour leur emploi, ce qui n'était pas le cas, cette lutte aurait dû être emblématique, utile pour poser les enjeux et les questions de fond.

Ce conflit de JDC symbolise la nécessité d'une autre politique industrielle et de l'emploi en Île-de-France.

Dans le projet de texte du XVe Congrès, il manque le constat d'échec du projet Caron

CARON a été égal à lui-même, essayant de tirer un maximum de cette situation et nous n'attendions pas plus d'un patron. Qu'il fasse tout un mystère de ses diverses négociations, qu'il dise blanc un jour et noir un autre, qu'il divise, on en a l'habitude. Que Jean de Carvalho, ait été poire en plus, pas de problème.

Mais sous l'angle syndical, il faut reconnaître que l'opacité des négociations autour du projet l'a été au détriment d'une intervention unie, décomplexée et carrée. Le projet Caron, c'était un débat sur la viabilité de la co-existence de 2 conventions collectives et des négociations pour l'emploi. Encore une fois, tout le monde avait à y gagner, les rotativistes pour des postes et les JDC pour la continuité de l'entreprise. À la clé, démonstration a été faite des compétences du syndicat à monter un projet et de celle de la CGT à aller plus loin que l'unité de façade. Notre section syndicale s'était pourtant montrée constructive en faisant fi des partis pris. Par deux fois, nous avons accueilli le SIP et nous avons participé à des réunions à la Filpac 2 fois également.

Tout en ne préjugeant pas du résultat si tout s'était déroulé dans la bonne entente et le débat fraternel, il est important de souligner qu'au bout du bout, personne n'y a gagné sinon des patrons qui sont arrivé à leurs fins.

Section Le Monde Imprimerie

Martial Le Bihan

Chers camarades,

Lors de nos deux assemblées générales préparatoires au congrès qui se sont tenues au *Monde* Imprimerie, nous avons décidé, avec les adhérents de notre syndicat, d'intervenir sur notre activité menée dans l'entreprise depuis le XIVe Congrès du SGLCE. Lors de ces assemblées, nous avons décidé de porter deux amendements à la commission du même nom, l'un portant sur le texte concernant la lutte des sans-papiers, l'autre concernant le terrain revendicatif et les salaires.

Je passerai sur les attaques tout azimuts faites par le gouvernement en place et déjà exprimées précédemment et me contenterai donc de vous faire part des informations et activité liées à l'entreprise.

En mai 2006, le bruit courrait que la *Nouvelle République de Tours* devait venir se faire imprimer à Ivry. Tout était étudié puisque les experts du Comité d'entreprise avaient déjà évalué que le chiffre d'affaires serait de 9 millions d'euros et permettrait d'éponger une partie du plan social lié à l'entreprise. Ce ne fut qu'un bruit…

Dans le même temps, la direction générale du *Monde* avait décidé d'élargir le groupe déjà composé du *Monde*, de *La Vie Catholique*, du *Midi Libre*, de *L'Indépendant* et du *Centre Presse* en créant un pôle sud pour accueillir *La Provence* située à Marseille, à majorité syndicale FO, et *Nice Matin*, à majorité CGT et structuré en coopérative ouvrière. La reprise des titres de Lagardère était en discussion avancée.

La nouvelle direction élue cette année a remis en cause cette orientation, considérant le déficit du *Monde* trop important pour se permettre une telle acquisition. Par contre, cette nouvelle direction, représentée par M. Pierre Jeantet, nous a précisé au CE extraordinaire du 26 septembre dernier qu'elle ne changerait pas de politique concernant l'imprimerie et a rappelé le lien fondamental indéfectible entre la Société éditrice du *Monde* et son imprimerie à Ivry.

Nous considérons cette orientation importante car, en effet, la chaîne des ouvriers du Livre commence dans les sièges éditoriaux pour continuer dans les imprimeries et se terminer par la distribution ; des lieux géographiques différents mais la création d'un même produit.

Nous le savons, l'orientation patronale est de nous séparer : les sièges éditoriaux d'un côté, les imprimeries de l'autre et la distribution pour finir. Malheureusement, cette orientation a trouvé preneurs dans les instances de la CGT confondant volontairement secteurs et syndicats. Nous y reviendrons plus loin.

Sous prétexte économique, la direction a voulu passer en force en retirant de la charge de travail pour la confier à l'imprimeur Maury ; cela concernait, dans un premier temps, le mensuel *Le Monde de l'Éducation*.

Convaincus que cette démarche était infondée, les adhérents SGLCE de l'entreprise ont tenu à réaffirmer leur attachement au quotidien, mais aussi aux publications annexes. Ils ont décidé en assemblée générale de s'opposer à cette décision. Après de multiples AG, arrêts de travail, déclarations et rencontres avec la direction, notre syndicat a réussi à faire céder la direction.

Une fois de plus lorsque les adhérents du SGLCE se mettent en mouvement, nous avons essuyé tous les reproches possibles et imaginables de la part des délégués rotativistes qui ont repris exactement les mêmes arguments que la direction : nous étions irresponsables d'arrêter le quotidien « juste pour un mensuel », l'entreprise était en difficulté financière et nous la mettions en péril… Malgré cela, nous sommes fiers de pouvoir dire aujourd'hui que ce que nous avons fait a été payant car les publications annexes sont toujours confectionnées à l'imprimerie et celle-ci ne s'en porte pas plus mal.

Dans le même temps était annoncée l'arrivée d'un gratuit qui tirerait à 350 000 exemplaires. Notre orientation sur la banalisation de la fabrication des titres est conforme aux accords cadres signés. Soit c'est possible et on l'admet en trouvant une organisation du travail adéquate, soit c'est impossible et il faut que les directions l'admettent aussi et adaptent les effectifs en conséquence.

Je voudrais rappeler que le premier essai d'impression concernant le lancement du gratuit *Matin Plus* s'est soldé par un échec car la direction a voulu passer en force. Elle a voulu passer outre la négociation et a, d'autorité, refusé la proposition d'organisation faite par notre syndicat en ne donnant pas les moyens en effectifs au technicien de préparation. Son but était d'essayer de nous convaincre qu'un gratuit ne devait pas subir les mêmes règles conventionnelles que les payants.

C'est précisément le contraire que nous défendons et c'est un des désaccords de fond qui nous opposent, là encore, aux délégués rotativistes. Que ce soit de la presse payante ou de la presse gratuite, ils considèrent que cela représente une charge de travail qu'il faut prendre coûte que coûte et de ce fait, ils ne font plus la différence entre ce qui est porteur du socle de nos conventions collectives et ce qui l'est pas.

Nous sommes d'accords pour dire que si cette charge de travail existe, il faut qu'elle soit effectuée par les ouvriers du Livre, mais pas à n'importe quel prix. Il faut qu'elle soit effectuée avec nos règles conventionnelles. Il faut également être très attentif à ce que les gratuits ne mangent pas la presse payante car là, c'est purement et simplement notre convention qui serait remise en cause car, comme son nom l'indique, un gratuit c'est gratuit et comment pourrions-nous être payés par des gratuits ?

Après maintes discussions, les élus et secrétaires du SGLCE ont trouvé avec la direction un accord pour les différents ateliers permettant l'impression de *Matin plus*, tiré à environ 400 000 exemplaires à Ivry.

En novembre 2006, la création d'un syndicat nommé SIP, décidé par la seule catégorie des rotativistes de presse, a été avalisée par notre fédération. Pas de surprise sur la volonté des rotos de fonctionner pour eux mêmes avec leur propre syndicat, ils ont concrétisé une démarche catégorielle entamée depuis plusieurs années.

Quelles en ont été les premières conséquences ? La direction du *Monde* a tout de suite sauté sur l'occasion pour essayer de disqualifier le SGLCE. Pourquoi ? Parce que c'est le SGLCE qui s'est heurté à elle lorsqu'elle a voulu se débarrasser du *Monde de l'Éducation*. C'est aussi le SGLCE qui a rappelé les règles conventionnelles lorsqu'il s'est agi d'imprimer un quotidien même gratuit. C'est encore le SGLCE qui, en réunion de Comité d'entreprise, est intervenu pour que le travail effectué par nos camarades de Presse Informatique ne soit pas délocalisé à Madagascar.

En réalité, le SIP ne représente que les rotativistes de presse et comme ces derniers ont la bienveillance du patronat, ils sont obligés d'être conciliants. D'ailleurs, leur première attitude à la création de leur syndicat a été de rompre les discussions avec les élus du SGLCE. Incompatibilité d'humeur soudaine ? Non ! Orientation syndicale affirmée ? Oui, car en avalisant la création du SIP, la fédération en a avalisé les contours et l'orientation. Aujourd'hui c'est bien deux conceptions du syndicalisme qui s'opposent.

Comme j'ai bien noté le calendrier de nos travaux, ce n'est pas la journée de la fédération, nous verrons donc cela demain.

Notre travail dans les structures CGT

Pour l'**Union départementale du Val de Marne**, nous avons un camarade élu à la Commission exécutive et un autre qui, depuis cette année, après avoir effectué le stage de formateur, donne des cours de formation syndicale.

Pour l'**Union locale d'Ivry-sur-Seine**, deux camarades sont élus à la CE, un participe au secrétariat et tient des permanences juridiques une fois par semaine, l'autre est élu aux Prud'hommes. Depuis cette année, nous avons une nouvelle élue à la commission de contrôle financier.

Comme vous le voyez, notre activité ne se résume pas à des élections dans telle ou telle structure mais bien à un travail syndical avec nos instances régionale, locale et départementale.

Qu'il s'agisse des 1000 de Cachan ou des semaines de syndicalisation, nous essayons sans prétention aucune d'être présents et de répondre favorablement à l'**activité syndicale intense**.

Je voudrais finir en mettant en débat une proposition qui pourrait être commune à tous. Il s'agit des salaires. En effet, les lois antisociales votées par le Parlement nous font perdre de plus en plus de pouvoir d'achat. C'est ce qui a conduit notre syndicat à poser la revendication d'**une revalorisation salariale au-delà des indices officiels**.

Le patronat et ses alliés de circonstance ont fait diversion en optant pour une négociation séparée entre les sièges éditoriaux, les imprimeries et la distribution. Notre réaction immédiate, en lien avec les syndicats de journalistes, a fait heureusement échouer cette tentative.

Ayant sauvé l'essentiel, nous avons laissé la question de l'indice au second plan mais une augmentation indicielle traditionnelle a été obtenue dans une négociation réunie. Il y a nécessité d'une augmentation des salaires plus conforme aux besoins des salariés et de leur famille. Cette revendication a l'avantage de pouvoir être reprise par l'ensemble des syndicats, secteurs et collectifs, créant de fait un intérêt propice à la solidarité et au renforcement.

Nous croyons que la mobilisation nécessaire créée face au patronat pour ne pas avoir de négociation séparée devrait nous permettre de nous adresser à lui, unitairement, en terme de perte du pouvoir d'achat.

Nous proposons que Marc NORGUEZ soit à l'initiative pour prendre contact, par exemple avec le SNJ-CGT ou d'autres syndicats s'ils le souhaitent, pour recréer une dynamique nous permettant d'entraîner le patronat sur **une véritable négociation de rattrapage et une augmentation de notre pouvoir d'achat**.

Merci de votre écoute, vive le SGLCE et vive la CGT.

Section unitaire des retraités du Livre

Lionel Duquenne

TOUT d'abord bonjour à tous,

La *Section unitaire des Retraités du Livre, de la Presse et de la Communication écrite*, composée de camarades issus des différents syndicats parisiens de l'industrie graphique, m'a chargé d'une intervention pour enrichir les débats du congrès.

Celle-ci portera sur la poursuite de la syndicalisation du monde des *« retraités »* et évidemment, sur la nécessité de gagner des forces nouvelles parmi les autres couches actives de la population, vers ceux qui, durant leur activité salariée, n'ont pas jugé utile de se syndiquer.

Nous constatons de plus en plus, en raison des difficultés que traversent les actifs (emploi, précarité, pouvoir d'achat, protection sociale, etc.), que cette question de la poursuite de la syndicalisation en inactivité professionnelle n'est pas une priorité.

Certains d'entre nous pensent, à tort d'ailleurs, que la retraite c'est le paradis. Qu'ils soient rassurés, c'est ***« purement artificiel »*** ! Il nous faut démystifier cette idée qui circule en informant mieux les futurs retraités sur ce qu'ils vont découvrir.

Le cahier revendicatif des retraités existe ; il intéresse également les actifs qui seront demain à notre place. Il nous semble que les différentes attaques que nous avons vécues dernièrement n'ont pas été suffisamment prises en compte par nos camarades actifs comme une nécessité de se mobiliser sur ces revendications portant notamment sur la protection sociale en général.

L'exigence d'une réforme en profondeur dans le financement de notre Sécurité sociale est absolument nécessaire et indispensable. Chaque année, les difficultés financières sont réglées par un habillage financier au détriment des citoyens. Ce qui est grave, c'est que toutes ces mesures se font en dehors du champ de notre protection sociale solidaire. Citons-en quelques-unes : les cotisations CSG et RDS, les franchises qui se multiplient chaque année, la dernière en date contraint à faire **payer les malades pour les malades…** Tout ceci tend à livrer notre protection sociale solidaire aux compagnies d'assurances, taxant ainsi les salariés à la place des entreprises alors que ce sont les salariés qui créent les richesses.

Le transfert depuis janvier 1998 de la quasi-totalité de la cotisation maladie vers la CSG place désormais la protection sociale actuelle sous l'égide de l'impôt. De ce fait, le contexte politique de l'origine, propriété des salariés, est dévoyé donc irrecevable.

La technique politique à dose homéopathique progressive aura ses véritables effets économiques dans les années futures, frappant de plein fouet les jeunes générations.

Enfin, les prélèvements sociaux représentent maintenant un mois des ressources des retraités alors *qu'en 1980, ils n'existaient pas*. Notre génération a payé pour l'obtention d'un droit, elle paie à nouveau lorsque nous l'obtenons. Ces mesures représentent une perte nette du pouvoir d'achat annuel de 11 %. Je passe sur l'indexation de nos pensions sur les prix au lieu des salaires, ce qui provoque depuis 1993 une perte de notre pouvoir d'achat d'environ 20 %, ouvrant ainsi pour les générations futures la porte aux fonds de pensions par l'épargne individuelle de chaque citoyen.

Devant cette avalanche de remises en cause par le MEDEF et les dirigeants politiques actuels à sa solde des acquis par la lutte du monde ouvrier des années 1936 et 1945, on peut dire haut et fort que la question du syndicalisme repose bien sur des valeurs et une culture de société, quel que soit l'âge des personnes qui la composent. Ceci doit être exposé, développé et concrétisé par un plan de travail et d'action dans notre CGT.

À notre époque, nous, les plus anciens aujourd'hui mais les plus jeunes de l'après-guerre, n'avons pas été épargnés. Nous avons eu à faire face à des difficultés de tout ordre, notamment pour relancer le syndicalisme et l'économie de notre pays. Pourtant, nous n'étions pas une race de super syndiqués nés avec un « chromosome syndicaliste » ! Nous étions, imprégnés de valeurs et de culture que les anciens nous avaient transmises par l'enseignement mais également par la vie.

Une jeunesse passée en période de guerre, avec les difficultés que chacun peut imaginer. L'impossibilité pour nos parents de financer la poursuite de nos études ce qui faisait qu'à 14 ans, nous entrions dans la production (je passe sur les rémunérations allouées à cette époque...). À 20 ans, un séjour gratuit de plus de deux années dans les pays ensoleillés pour défendre le colonialisme français, suivi à notre retour de manifestations sanglantes avec la CGT et le PCF pour que cesse cette guerre coloniale. Tous ces événements ont fait que nous étions dans une société plus « solidaire », cela aide énormément à mieux comprendre la nécessité de s'organiser pour mieux se défendre.

Les retraités que nous sommes devenus aujourd'hui prennent leur part et leur place avec les actifs pour mener les actions nécessaires dans le domaine du renforcement de notre CGT car nous savons que rien n'est jamais acquis définitivement, si ce n'est par la lutte et la résistance.

Il nous faut mettre « tous ensemble » sur la place publique le débat sur le rôle que doit jouer le syndicalisme dans notre pays. Il est également nécessaire d'améliorer certains comportements pédagogiques de dirigeants syndicaux afin de mieux entreprendre les transformations de la vie syndicale à tous les niveaux.

Les éléments fondamentaux de la force syndicale sont *l'unité du monde du travail* quel que soit le métier exercé et le salaire correspondant à la qualification. Nous disons cela en raison des difficultés syndicales actuelles que traversent les syndicats parisiens. Nous pensons que des rencontres doivent avoir lieu entre eux. Si ce n'est pas possible actuellement, il faut conserver la volonté de se rencontrer afin de mieux connaître les projets industriels des entreprises tels que les évolutions technologiques, la politique d'investissements, les rachats et délocalisations, les conditions de travail, les salaires, la protection sociale, etc.

Certes, les difficultés existent dans l'approche politique de la place des salariés dans ces bouleversements technologiques au sein de notre profession. La culture ancienne de l'ère industrielle que nous avons connue disparaît progressivement au profit d'une société de service adaptée à cette nouvelle évolution technologique. Nous pensons que chacun y a sa place, sans pour autant accepter syndicalement la logique politique d'une association du capital et du travail.

Les effets de cette adaptation et acceptation par les syndicats ne doivent pas remettre en cause les acquis des syndiqués, c'est pourquoi ces rencontres entre syndicats sont nécessaires.

Il est vrai que les résultats électoraux de ces derniers mois avec les approches différentes du concept politique à gauche, ont permis à la droite de poursuivre sa politique, voire de la rendre encore plus monarchique, digne des privilèges fiscaux de l'ancien régime avec les premières mesures au profit des plus riches et cette politique fascisante face à l'immigration sont là pour témoigner de l'ampleur des luttes idéologiques face aux conséquences à marche forcée de l'économie de marché planétaire aux mains du grand capital qui nous attend tous, retraités et actifs.

La crise politique que traversent les pays industrialisés contraint le monde ouvrier à s'imprégner d'une idéologie politique d'économie libérale. Chacun d'entre nous connaît les finalités d'une telle orientation qui conduit à privilégier les investissements idéologiques dans la société de consommation plutôt que d'investir dans la culture politique d'un véritable syndicalisme de classe et de masse.

Cette dérive politique progressive fait glisser graduellement la pensée individuelle à droite, engendrant de cette façon l'individualisme, l'égoïsme au service d'une société où l'argent devient le seul objectif et critère de base.

Il nous faut combattre cette conception TOUS ENSEMBLE dans notre CGT avec les moyens appropriés car ce risque existe et peut, à terme, en arriver au point de non-retour, transformant ainsi un syndicat de masse et de classe en un syndicat « d'accompagnement ».

De plus, si cela se produisait, il faudrait s'attendre à des difficultés politiques pour harmoniser les conceptions philosophiques dans la CGT, époque que les plus anciens ont connue. Faudra-t-il réécrire l'histoire encore une fois ?

Réfléchissons donc collectivement à la façon de parvenir à un renforcement de nos forces syndicales (actifs retraités) dans la CGT sans distinction d'âge, chacun, d'ailleurs, ayant des problèmes similaires, notamment sur ces questions fondamentales de la vie : *« pouvoir d'achat et protection sociale solidaire »*. Il nous faut engager et poursuivre l'action au-delà de l'activité professionnelle pour la continuité syndicale.

Si nous sommes convaincus que la politique de renforcement de la CGT concerne autant les actifs que les retraités, la question est : que devons-nous faire pour améliorer l'existant ?

On constate que des difficultés subsistent, notamment dans les moyens d'information et de communication, dans le passage de l'activité professionnelle à l'inactivité.

Certains syndicats parisiens ont des statuts particuliers qui leur permettent de conserver les camarades jusqu'à leur 60e anniversaire. Un risque existe, car le syndiqué qui, pour diverses raisons, quitte l'activité professionnelle va se trouver rapidement sans aucun lien avec ses anciens camarades et va peu à peu s'installer dans un autre contexte que celui du monde du travail. Avec le temps, l'adhérent quittera progressivement le syndicat, ne se sentant pas ou plus concerné par les problèmes du monde du travail, sauf bien entendu s'il est militant convaincu.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est urgent et nécessaire qu'une méthode de travail s'installe entre les actifs et ceux qui sont sur le point de quitter la production.

Au syndicat, à l'entreprise, les forces existent : les délégués des services, les élus au CE, les élus du CHSCT et enfin les collecteurs, toutes ces composantes connaissent les effectifs et les noms des personnels concernés.

Il peut donc y avoir un important échange d'informations entre actifs et retraités partout où des structures existent, voire la création de nouvelles, telles que les sections de retraités d'entreprise, les sections USR locales, les sections de retraités dans les syndicats, etc.

Il faut que le courant passe entre nos générations pour permettre l'évolution de la syndicalisation et la continuité syndicale afin de protéger les jeunes générations futures. Nous ne sommes pas des anciens combattants, nous sommes comme vous des femmes et des hommes qui se battent dans la CGT pour l'amélioration de leur condition humaine, face à ceux qui pillent chaque jour les richesses de notre pays.

Pour conclure, la question de la cotisation à 1 % des ressources et la disparité des taux de cotisations aux structures « ACTIFS-RETRAITES » montre qu'il nous faut faire des efforts d'harmonisation afin de lever toutes les ambiguïtés qui peuvent subsister dans les esprits. Cela nous engage à poursuivre nos efforts pour améliorer la situation existante. Le dernier congrès de notre UFR a pris des dispositions qui devront se poursuivre pour aboutir au 1 % pour tous.

Voilà, chers camarades congressistes, ce que nous voulions vous faire partager. Nous savons que ce message sera reçu et que des améliorations notoires se feront jour, permettant ainsi une meilleure compréhension entre tous les syndicats parisiens, sans exclusive aucune.

Merci à vous tous, vive le Congrès du SGLCE, vive la CGT !

Commission des 50/60 ans

Xavier Hirsch

CHERS Camarades,

Je salue l'ensemble des participants à ce congrès au nom des camarades de la commission 50/60. Je pense inutile de vous présenter à nouveau notre commission ; celle-ci est entrée dans les mœurs comme on dit. Néanmoins, il est tout de même important de rappeler le rôle que nous avons au sein du syndicat. La commission est composée de camarades d'expérience, souvent d'anciens secrétaires ou membres de la commission exécutive, de délégués syndicaux mais aussi de simples syndiqués qui ont dû quitter prématurément leur entreprise du fait de plans sociaux, de réductions d'effectifs ou de modernisation.

Il ne s'agit surtout pas pour nous de tenir le rôle que nous avions précédemment. Nous n'avons aucun mandat, nous participons simplement au débat, nous apportons notre modeste expérience et donnons parfois notre avis sur des questions précises nécessitant de se référer à des situations vécues précédemment. Nous pensons cela utile et apprécié par les camarades responsables de l'action syndicale.

Nous nous préparons aussi, bien entendu, à notre future participation à l'activité retraités au sein de la SURL ; bref, nous sommes en plein dans les orientations de la Confédération sur la nécessité de continuité syndicale pour la défense de nos intérêts de salariés et de retraités.

Depuis quelques temps, les réunions de notre commission portent sur la préparation de ce congrès mais aussi, bien évidemment, sur celui de notre fédération qui se tiendra le mois prochain.

Tout d'abord, je tiens à dire que les 50/60 approuvent pleinement les orientations adoptées par la CE et proposées au congrès. Il est compliqué de traduire les sentiments des camarades de notre commission : satisfaction dans la mesure où ils peuvent constater que le syndicat tient bon face à une situation interne particulièrement difficile, tant sur le plan de la profession, de la presse et du labeur, que sur celle de notre organisation. Comment ne pas se sentir un peu frustrés quand ils constatent cette situation de division qui caractérise nos organisations alors que le XIIIe et le XIVe Congrès avaient effectivement créé les conditions d'une véritable unité et décidé par un vote de créer très vite un grand syndicat unifiant tous les salariés de la Communication ?

Au lieu de cela, nous avons assisté à la mise en place de syndicats venus concurrencer le SGLCE.

Tout d'abord, nos camarades rotativistes qui concrétisent la rupture avec le SGLCE en créant le SIP, syndicat ayant la vocation d'accueillir tous les salariés présents dans les imprimeries. Cela pourrait prêter à sourire quand chacun se souvient que les arguments développés à l'époque par les rotativistes pour justifier leur absence de participation à l'activité du syndicat avait pour raison essentielle l'adhésion des employés qui pouvait avoir comme conséquence, selon eux, la remise en cause de la convention collective des ouvriers.

Eh bien aujourd'hui, les employés seront les bienvenus au sein du SIP. Sans commentaire !

La Chambre typo, rebaptisée Info'com a maintenant, elle aussi, la vocation d'accueillir tout le monde dans les sièges éditoriaux. Faute de pouvoir se renforcer dans leur catégorie, elle va « picorer » chez les employés, les cadres et les journalistes. Sous prétexte de créer un syndicat moderne, elle crée la confusion dans l'esprit des salariés. L'intervention de Sophie Lacaze des *Echos* est assez significative à cet égard.

Dans son rapport, Marc Norguez a souhaité éviter toute polémique et je suis d'accord avec lui mais tout de même, comment ne pas évoquer lors de ce congrès la situation créée et mettre en avant les responsabilités sans dire les choses ? Sans dire les faits ! Le syndicat est responsable devant tous les salariés syndiqués ; il se doit de dénoncer toute pratique visant à diviser les salariés et à casser l'outil syndical et cela, sans polémique bien sûr !

Plus que jamais, nous avons besoin d'unité, de rassembler nos forces et c'est parfaitement le sens proposé par le syndicat et développé dans le rapport de Marc. Mais pour cela, il nous faut combattre absolument toute tentative de séparatisme et de division. Les responsables rotativistes et typos sont parfaitement conscients de la situation qu'ils ont créée. Le Syndicat, lui, est parfaitement conscient de ce qu'il faut faire pour assurer un avenir pour les travailleurs de la communication et pour déjouer les objectifs patronaux. La mise en place des secteurs professionnels et la suppression du fonctionnement catégoriel constitue une avancée nouvelle et importante : unir les travailleurs de nos professions dans une organisation CGT unique et fédérée.

À ce propos, nous avons aussi, dans notre commission, évoqué le congrès fédéral et sa préparation. À cet égard, nous estimons que le document d'orientation fédéral, s'il développe d'une manière incontestable les questions liées aux nouvelles technologies et à ses conséquences sur les métiers du Livre et leur évolution question déjà largement développée et qui ne donne pas lieu sur le fond à désaccord il occulte complètement la situation concrète vécue par les salariés qui attendent une vraie réponse au niveau de leurs instances syndicales :

- situation dans leur entreprise et disparition massive des emplois,
- situation syndicale et éclatement des structures syndicales.

L'absence de la fédération à ce congrès prend prétexte du fait qu'elle n'avait pas assez de place pour s'exprimer mais elle marque en fait un désaccord avec le SGLCE sur ses conceptions concernant l'avenir de la profession et sur la création d'un syndicat unifiant les salariés.

Alors, camarades, les anciens des 50/60 vous invitent à ne pas baisser les bras ; le SGLCE est le socle historique de la profession et de son statut et il constitue aussi un outil incontournable qui compte pour l'avenir.

Vive le congrès, vive le SGLCE !

Comité du Livre du Secours populaire français

Olivier Destoop

CHERS amis bonjour,

Je vous remercie de m'accorder dix minutes de votre temps, d'autant qu'il est très important que vous soyez mis au courant de la situation actuelle du Comité du Livre, du Papier et de la Communication (CDLPC) et que nous allons avoir besoin de votre soutien à tous. Je vais aller droit au but pour vous prévenir que notre Comité rencontre de nombreuses difficultés.

La première de ces difficultés concerne la baisse des dons

Sachez que depuis fin 2005, nous constatons une baisse significative des dons. Peut-être est-ce dû à la campagne de calomnies qui s'est abattue après le tsunami sur de nombreuses associations et sur la nôtre en particulier, véhiculée par une émission télévisée scandaleuse qui laissait croire que nous ne faisions rien pour aider les victimes et sous-entendait que nous faisions des détournements. Même si elle a été suivie d'un démenti, cette campagne de discrimination nous a fait très mal car le microcosme de nos donateurs dans la presse est très sensible. Malgré les nombreuses informations distribuées par nos propres moyens à travers différents supports, les rapports des activités que nous avons menées avec toute notre énergie dans ces pays ne nous ont pas permis d'enrayer cette chute de dons après le tsunami. Tout le monde connaît ce proverbe : *« médisez, il en restera toujours quelque chose »*.

Cette baisse financière de 2005 s'est accentuée en 2006 certainement à cause de la chute des effectifs dans la presse et devient préoccupante pour 2007, même si l'année n'est pas encore terminée. Je crains fort que nous n'arrivions pas au niveau de 2006 qui était déjà en baisse, malgré la campagne de Noël et des calendriers qui reste à venir.

Du coup, il est de plus en plus difficile de venir en aide aux personnes de la profession en difficulté. Sachez que nous recevons des appels à l'aide de plus en plus nombreux. Alors comment faire ? Devons-nous leur dire : « Serrez-vous encore un peu plus la ceinture » alors qu'ils peinent déjà à se nourrir et à se vêtir correctement ?

La deuxième difficulté concerne l'affectation des dons

Malgré nos tentatives, nous n'avons pas su convaincre toutes les sections proches du Livre de venir nous rejoindre. C'est, comme vous pouvez l'imaginer, fort dommageable pour notre Comité. Je sais que certains d'entre vous donnent au SPF de leur département. C'est bien, mais il faut savoir que ce qui est donné à une fédération ne profite pas à une autre. Or, le Comité du Livre ne peut collecter que dans la presse, le labeur et la communication. Ce sont les lois internes du SPF qui nous régissent ainsi, nos statuts en quelque sorte ! Si le peu d'amis qui nous reste dans la profession donnent à leur fédération départementale ou au National (qui, lui, peut collecter partout), que reste-t-il pour le Comité du Livre ?

Donc, vous l'aurez compris, il est vital pour nous qu'un don destiné au Secours populaire français nous soit adressé à nous, le Comité du Livre, du Papier et de la Communication, qui sommes votre antenne attitrée du Secours populaire !

Autre difficulté, trouver de nouveaux bénévoles

Cette perte financière se double de la difficulté à trouver des bénévoles pour notre Comité. Ce problème est gravement préjudiciable à notre activité. Nous n'arrivons plus à réaliser toutes les initiatives menées auparavant comme les expositions photos informant de nos missions, ni à organiser de nouvelles initiatives… Toutes ces activités permettraient, sinon un retour à l'équilibre financier, du moins d'en diminuer le déficit. De plus, les quelques bénévoles venant nous aider régulièrement atteignent un âge certain. Ils ne pourront pas continuer bien longtemps sans l'aide massive de jeunes engagés à fond dans la solidarité ni transmettre leur expérience à la nouvelle génération. Un espoir nous reste avec des amis qui viennent de rentrer dans les nouveaux plans sociaux et ont plus de temps disponible.

Aujourd'hui, chers amis, je lance un appel : venez nous rejoindre dans cette noble institution spécifique à nos professions ; nous ne voulons pas vous alarmer mais sans votre aide nous risquons de disparaître.

Bref bilan de nos activités

Le dernier congrès du Secours populaire français au niveau national nous avait donné comme thème de mondialiser la solidarité. Le CDLPC s'est lancé de toutes ses forces dans ce vaste programme. Des initiatives dans cinq pays ont été réalisées et dans chacun de ces derniers plusieurs projets ont été développés.

C'est ainsi que suite au tsunami, notre Comité a construit cinq maisons pour femmes indiennes dont les maris sont décédés dans cette catastrophe, a aidé des écoles à se rééquiper en matériel divers (Inde et Indonésie), a parrainé une dizaine d'enfants indonésiens, a fourni des vêtements et chaussures aux écoliers de Banda Aceh où il a aussi soutenu le secteur de la pêche par l'achat de filets. Afin de sauvegarder cette culture indonésienne, il a publié des contes acihais (en Français et en Indonésien) et a co-financé l'achat d'un bibliobus (avec la fédération de Paris du SPF) afin de développer le réflexe lecture…

Pour autant, nous n'avons pas baissé les bras sur notre continent. En France, nous lançons actuellement une campagne contre la pauvreté et la précarité. Nous vous invitons à y participer le plus généreusement possible. Les besoins sont énormes ! Comme vous le savez sans doute, nous aidons tout au long de l'année une vingtaine de familles de la profession (femmes seules avec des enfants la plupart du temps). Ce sont des aides financières au niveau du loyer ou de la cantine des enfants. Nous leur organisons aussi des moments de vacances leur permettant de se retrouver un peu au calme tous ensemble. Les vacances, ce n'est pas du luxe !

Le CDLPC œuvre aussi et je dirai principalement en faveur des enfants. Ce sont toutes les actions faites en faveur de l'établissement La Mayotte pour les enfants en difficulté. Nous projetons d'ailleurs un vaste projet pour Noël prochain. Toutes ces actions en faveur des enfants contribuent à créer, nous l'espérons, un avenir plus serein pour un monde meilleur !

Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas les actions qui manquent et nous ne nous appelons pas les généralistes de la solidarité pour rien !

Nous vous rappelons que pour chaque don versé au Comité du Livre, vous avez droit à une déduction fiscale. Ainsi pour un don de 100 €, par exemple, vous avez une déduction fiscale de 75 €. Votre don en réalité ne vous coûte que 25 € ! Même si nous le faisons prioritairement pour une bonne action, il n'y a aucune raison de s'en priver !

Autre activité, nous organisons trois fois par an une braderie afin de permettre à des personnes défavorisées du quartier, d'acquérir pour un ou deux euros symboliques le minimum indispensable pour rester dignes. Mais là aussi, nous manquons encore de bénévoles !

Comme vous le constatez, le Comité du Livre rencontre actuellement pas mal de difficultés. S'il veut arriver au 50e Anniversaire de sa création, l'année prochaine, il y a tout un travail d'équipe à faire. Nous avons besoin de vous !

Cette équipe, c'est nous tous qui la formons. Oserais-je encore parler des ouvriers du Livre ! Bref, quel que soit notre qualification, journaliste ou ouvrier, Tel les bleus mal partis, si nous faisons corps, nous sortirons vainqueurs de cette épreuve, grâce à vous, afin de construire un monde plus humain, plus fraternel, plus solidaire.

À notre tour, nous vous invitons donc tous à notre congrès qui se tiendra le 16 novembre 2007 à Montreuil, dans les locaux de la FILPAC.

Merci pour votre écoute. Vive le SPF, vive le Comité du Livre, du Papier et de la Communication !

le livre parisien
filpac cgt

Un Congrès utile

LES délégués du SGLCE au VIe Congrès de la Filpac CGT, studieux et actifs, ont rempli le mandat qui leur avait été confié par nos instances. Ils ont porté l'exigence d'une fédération des syndicats du Livre, du Papier et de la Communication plus combative et plus attentive à la vie de l'ensemble des syndicats qui la composent.

Le SGLCE a donc contesté le rapport d'activité dans une intervention que vous lirez dans ces colonnes. Elle est certes le produit de la réflexion collective à un moment de la vie syndicale mais garde toute sa pertinence.

Il est à regretter qu'il y ait eu très peu d'amendements présentés en dehors de ceux que notre syndicat. Ceux qui ont été adoptés sont venus enrichir et renforcer le document dans un sens plus combatif. Mais la commission n'a pas retenu les propositions visant à dénoncer la nature profonde du système libéral ou à éclairer le thème du « label » : éthique, social et éditorial. Au sujet des structures syndicales, la référence à la dimension régionale de notre syndicat semble poser un problème, tout comme l'évolution vers une grande fédération de l'information et de la communication qui est abordée avec la plus grande frilosité.

Il n'y a pas à être surpris par ces décisions, elles sont malheureusement dans le droit fil des orientations suivies depuis ces deux ou trois dernières années par la direction de la fédération. On peut être déçu mais pas le moins du monde abattu car un vrai débat, sans entraves ni tabous, s'est ouvert dans notre fédération. Il faut continuer de le mener avec la volonté de construire un outil syndical toujours plus efficace parce qu'il saura rassembler et proposer l'action.

Des camarades ont commencé à s'exprimer, ils ne se tairont plus. Les militants du SGLCE, quelle que soit leur responsabilité, font ce qu'ils disent et disent ce qu'ils font. Dans une résolution, notre syndicat avait clairement annoncé ses positions. Personne ne pouvait prétendre être surpris par nos votes.

Les militants du SGLCE ont participé au congrès de leur fédération dans les débats publics, pas dans les couloirs. Cette franchise a été peu récompensée lors des votes pour l'élection du Comité exécutif national. Qu'importe, l'avenir syndical donnera raison à ceux qui posent les questions dérangeantes.

Le congrès est maintenant terminé, les tréteaux sont pliés et rangés pour 4 ans. Il faut maintenant se mettre au travail.

Nous n'avons pas voté le document d'orientation. Nous n'avons pas voté contre mais nous nous sommes abstenus parce qu'il ne va pas assez loin, manque de précisions et contient des erreurs qui se révéleront dans la pratique.

Mais ce texte est l'orientation majoritairement retenue par le congrès de notre fédération. Et même si le dernier CEN, dans son organisation interne, a peu sollicité les 7 membres de notre syndicat qui y participent, nous mettrons tous nos moyens au service de notre fédération, au côté des syndicats qui se battent contre nos adversaires de classe, à la disposition des salariés qui résistent.

Nous savons vivre et militer avec, à un moment donné, des désaccords. Nous ne resterons pas dans notre coin.

Les offensives patronales et gouvernementales commandent l'unité et l'action du monde du travail. Ce qui vient d'être réalisé à la Filpac il y a quelques jours sur le dossier de la distribution de la presse et des NMPP est un bon exemple de ce qu'il est possible de faire si l'on est guidé par cette seule préoccupation.

Cet exemple est à reproduire dans les imprimeries et les sièges éditoriaux. Unité des salariés et action collective, voilà ce qui compte, ce qui fait bouger les choses et reculer le patronat ainsi que ceux qui sont à son service.

Les déclarations que l'on multiplie pèsent, à la fin, moins que le poids du papier sur lequel elles sont imprimées, c'est-à-dire pas lourd. Et les effets de tribune ne ressemblent, avec le recul, qu'à de la gesticulation et à du vent.

Dégageons notre pratique syndicale du superficiel, revenons à l'essentiel du combat syndical, à la richesse des exigences qu'exprime le monde du travail car c'est de là que germeront les victoires de l'avenir.

Marc Norguez

Solidarité avec la CGT de Mauritanie, rencontre à Lille.

Vote du Quitus

Extraits de l'intervention du SGLCE prononcée par Pascal Akoun

UN congrès fédéral est un moment important dans la vie d'une Fédération CGT telle que la Filpac. Il permet de faire un bilan sur les quatre dernières années et de définir l'orientation pour les suivantes, en évitant les erreurs ou les fautes commises.

Nos forces organisées sont malheureusement une nouvelle fois en recul loin de l'objectif des 35 000 adhérents que nous avions fixé à notre congrès de Nantes. Nombre d'entreprises ont fermé, de nombreux plans sociaux ont considérablement réduit les effectifs dans les secteurs de la production où nos forces syndicales étaient les plus fortes. Même si, comme cela a été dit hier, des résultats encourageants ont été obtenus dans des branches nouvelles, la courbe à la baisse risque encore de s'accentuer si la Fédération ne met pas un terme aux erreurs et aux errements. Elle doit se mettre en ordre de marche avec tous ses syndicats pour sortir d'une logique d'échec et pour reconquérir le terrain perdu.

Il nous faut donc revenir sur les raisons de cet échec et tenter d'y apporter les réponses concrètes dans le débat, tant sur les orientations en matière de politique revendicative que sur le fonctionnement de la Fédération.

Aussi, cette intervention est un résumé fidèle des griefs de nos camarades envers la direction fédérale lors d'une des séances du congrès du SGLCE tenu le mois dernier. Elle explique les motivations qui ont amené les congressistes à mandater sa délégation pour ne pas donner le quitus à la direction sortante.
Je commencerai par les dysfonctionnements.

Notre Fédération et sa direction : qui dirige la Filpac ?

Alors que nous avions élu une direction fédérale, il est rapidement apparu que certains membres du CEN n'y participaient pas, que d'autres au bureau fédéral faisaient de l'alternance ; d'autres camarades, sans être ni élus, ni cooptés, ni mandatés par le CEN ont pris une place prépondérante au sein de cette dernière. Aujourd'hui, alors que certains présentent déjà le nom d'un nouveau futur secrétaire général de la Fédération, il nous parait plus sain d'utiliser pleinement les compétences de tous les militants, même s'ils ont des opinions différentes ou, au contraire, parce qu'ils ont des opinions différentes. C'est le vœu que nous formulons pour la construction de la future direction fédérale.

Alors que le rôle d'une direction fédérale est de fédérer l'ensemble de nos forces et de nos syndicats, jamais les divisions internes et les barrières n'ont été aussi fortes au sein de la Filpac. Au lieu de tenter d'apaiser les choses, de rassembler sur la base de l'action revendicative, la direction de notre Fédération a, semble-t-il, passé son temps à attiser les désaccords en ne prenant pas ses responsabilités, en laissant s'affronter les syndicats les uns contre les autres, en choisissant les bons et les mauvais camarades, ces derniers étant ceux qui n'acceptent pas ou qui contestent la vérité révélée par un petit groupe ; ils sont systématiquement vilipendés, mis à l'écart des décisions prises et des commissions mises en place.

Pour cela, elle a fait fi de nos statuts et des syndiqués concernés. Cela a entraîné des procès entre syndicats de la Filpac avec pour finalité, la venue d'huissiers tant à la maison du Livre boulevard Blanqui qu'au domicile des délégués CGT des NMPP.

Cette attitude est-elle la manifestation d'incompétence ou d'irresponsabilité ou plutôt la volonté réfléchie de créer des problèmes là où il n'y a pas lieu, de tenter d'isoler, de fractionner les forces de la Fédération pour poursuivre son action d'autosatisfaction, tournant le dos à la riposte ferme qu'exige la situation sociale ?

La même attitude se manifeste dans nos relations avec les autres Fédérations.

Aujourd'hui, notre profession a évolué et il nous faut avoir des rapports avec d'autres Fédérations car nos champs d'activité ou nos organismes sociaux sont parfois transversaux avec d'autres Fédérations, notamment la FAPT, le SNJ CGT, la Fédération du Spectacle... Malheureusement, là aussi, il nous faut constater que nos rapports avec ces dernières sont plus que tourmentés ; notre Confédération a dû intervenir et des menaces de procès sont également apparues, voire concrétisées.

Il y a également eu un manque de démocratie flagrant au cours de la dernière mandature. Trop souvent, les décisions ont été prises sans débat ni au CEN, ni avec les syndiqués concernés et quand débat il y a eu, ils ont bien souvent été cadenassés, les camarades émettant un avis différent étant mis à l'index. Sur ce point, l'absence de discussion lors du référendum sur la Constitution européenne est l'exemple le plus flagrant des pratiques de notre direction fédérale. Alors qu'au sein même du CEN qui est, je le rappelle, l'organe dirigeant de la Filpac, des camarades demandaient un débat et une orientation claire en préparation du CCN, sur un sujet essentiel. Cette demande a été balayée d'un revers de main. L'affaire était close, il n'y avait pas lieu à débattre puisque ce sujet était uniquement celui des partis politiques et que les camarades du CCN qui, eux, avaient décidé de prendre position contre, n'avaient rien compris.

L'*Impac*, qui devrait être une publication où tous les syndiqués s'y retrouvent, ressemble bien souvent à un organe de propagande au service des orientations portées toujours par le même petit groupe.

Notre Fédération et ses orientations

Les interventions au cours de notre congrès du SGLCE ont montré un profond désaccord avec les orientations de notre direction fédérale et son projet. Nous considérons que nous nous dirigeons dangereusement vers un syndicalisme plus que réformiste : d'accompagnement des projets patronaux où les perspectives revendicatives ont totalement été édulcorées de notre projet syndical. Nous n'acceptons pas et n'accepterons pas la résignation vers laquelle certains essaient de nous entraîner. En effet, la seule politique revendicative mise en place aujourd'hui est celle de l'acceptation de plans sociaux successifs ayant pour conséquence la suppression de nos emplois et de nos forces syndicales.

Comment expliquer que le seul regret des camarades présents dans les entreprises concernées est d'être trop jeunes pour entrer dans les plans de départ ? Il nous faut impérativement construire un projet concret à la hauteur des espérances des salariés pour que ces derniers

puissent avoir des perspectives d'avenir dans notre profession. Pour cela, il nous faut combattre frontalement les projets patronaux.

Bien trop souvent, un projet présenté en catimini par nos grands patrons devient, par on ne sait quel miracle, celui de notre Fédération. Bien souvent, sans en discuter avec les salariés concernés, notre direction a donné son aval au patronat dans ses ambitions destructrices d'emplois. Trop fréquemment, on nous explique que la défense de nos acquis et de nos conventions collectives est un combat d'arrière-garde, que le monde a évolué et qu'il faut nous y adapter, qu'il nous faut accepter le libéralisme comme une évolution incontournable. Cette conception n'est pas la nôtre !

Il nous semble que la défense des intérêts des salariés, de leur acquis, que le combat contre la politique libérale de nos patronats respectifs ont de l'avenir. Pour rendre notre Fédération attrayante aux ouvriers de nos professions, il nous faut un projet combatif et d'avenir.

Mais cette démonstration sur les disfonctionnements syndicaux ne serait pas complète ni concrète sans quelques exemples. Cette année, les camarades de la Sicavic ont mené une lutte importante et victorieuse pour la défense de leur emploi et du statut des camarades de la presse parisienne (6 jours de non parution de *La Croix* et six mois de conflit). Ils refusaient tout simplement, avec l'ensemble des organisations syndicales, que le traitement des abonnés de *La Croix* soit bradé dans une entreprise de routage en dehors du statut presse. Pas un mot dans l'*Impac*, pour une simple et bonne raison : nous avons appris au cours des négociations que certains au niveau fédéral avaient donné leur accord pour l'externalisation de ces travaux. Il nous a fallu intervenir pour que nos camarades ne renvoient pas l'*Impac* et y restent abonnés.

Quant aux camarades de JDC à Torcy, ils ont eu la désagréable impression d'être laissés à l'abandon dans leur juste lutte pour la défense de leur site d'impression et donc, de leurs emplois. Les raisons en sont simples, notre Fédération et d'autres syndicats avaient décidé qu'un autre projet était à l'ordre du jour, sans avoir pris soin de consulter les salariés de l'entreprise. Aujourd'hui, cette dernière est fermée et les salariés sur la paille.

Les interventions directes entre la direction fédérale et celle de l'Imprimerie nationale, là aussi sans consultation des salariés, ont également eu des conséquences néfastes quant à l'issue du conflit.

Enfin, nos camarades des NMPP ont décidé de ne pas participer à ce congrès. Nous le regrettons mais nous les comprenons. Comment en pourrait-il être autrement alors que la direction fédérale est en perpétuel conflit avec les syndiqués de cette entreprise, malgré les votes répétés renouvelant systématiquement la confiance en la section syndicale d'entreprise, au travers de Laurent Jourdas.

La Fédération et notre syndicat, le SGLCE

Rarement dans l'histoire, vous l'aurez compris, les relations entre notre syndicat et les tout premiers responsables de la Fédération n'ont été aussi mauvaises. Nous ne sommes pas venus ici pour débattre ou pire vous demander d'arbitrer au congrès les désaccords entre des syndicats parisiens. Nous sommes ici au congrès de la Fédération, c'est d'elle dont il nous faut débattre.

Notre syndicat, qui regroupe encore 2 700 salariés actifs, n'a pas décidé de se couper des autres composantes de la Filpac, encore moins de la quitter. Il ne se considère pas comme une Fédération bis, ne constitue pas d'association nationale de métiers. Bien au contraire, il a toujours participé activement et de façon propositionnelle à toutes les instances fédérales où il est représenté : bureau fédéral, CEN, divers secteurs fédéraux. Il entretient de bonnes relations avec les autres acteurs du secteur, notamment la FAPT, le SNJ CGT, la Fédération du Spectacle. Ses militants sont présents dans les structures de la CGT, tant confédérales que régionales, départementales ou locales. Son fonctionnement est transparent. Ceux qui le critiquent sans le connaître feraient bien de s'appliquer ses règles.

Le SGLCE est un syndicat local sur le plan statutaire mais régional au plan de l'activité syndicale qui remplit son rôle auprès des salariés sous l'angle professionnel et de la proximité. Il prend ses responsabilités et des initiatives ; l'intégration des ouvriers du livre photograveurs au statut journaliste dans les sièges éditoriaux s'est fait sans heurts avec les autres organisations CGT existantes.

Notre syndicat confirme sa volonté unitaire et rassembleuse et œuvre, difficilement il faut bien en convenir, à la construction indispensable d'un syndicat
unique pour tous les salariés de l'information et de la communication.

Conclusions

La Fédération ne peut sortir de ce congrès et ceci pour quatre années supplémentaires dans une situation conflictuelle, avec peut-être un sentiment de victoire pour certains mais d'injustice pour d'autres. Lors de ses travaux, il faut qu'elle concilie, qu'elle fédère, qu'elle unisse : c'est son rôle et son devoir. Et ce n'est pas, à notre avis, en assistant ou en aidant à la naissance de satellites syndicaux qu'elle s'y retrouvera. On dit d'ailleurs que « les hirondelles ne font pas le printemps ».

Le XVe Congrès du SGLCE a mandaté sa délégation au VIe Congrès de la Filpac, pour rappeler les dégâts de la division du syndicalisme du Livre parisien et ses conséquences négatives en termes d'activité revendicative et de renforcement. Il confirme la volonté unitaire et rassembleuse de leur syndicat et la construction indispensable d'une Fédération unitaire de l'information et de la communication. Elle souhaite marquer son désaccord tant sur l'orientation mise en œuvre que sur la qualité de la vie syndicale de la Filpac. L'absence remarquée de la Fédération à nos travaux de son secrétaire général en particulier est une démonstration supplémentaire de ces disfonctionnements.

Le XVe Congrès du SGLCE a donc mandaté sa délégation pour qu'elle ne vote pas le quitus à la direction sortante. Mais il espère et il y participera comme il l'a toujours fait depuis la création de la Filpac que ce congrès nous permette à tous d'ouvrir les yeux pour faire un constat commun : i faut trouver en nous-mêmes les moyens de reconstruire.

Vive le VIe Congrès, vive la Filpac CGT.

Elections prud'homales 2008

Le compte à rebours est lancé !

POUR la plupart des salariés, les Conseils des Prud'hommes évoquent une perspective peu réjouissante : la rupture de leur contrat de travail, suivie d'une longue marche vers l'éventuelle indemnisation plus ou moins conséquente du préjudice subi.

Or, loin d'être un domaine réservé à quelques spécialistes, l'institution prud'homale concerne l'ensemble de l'activité syndicale.

À quoi servent les conseillers prud'hommes ?

Les conseillers prud'homaux sont les femmes et les hommes élus, par collège (salarié et employeur) pour siéger au Conseil de Prud'hommes.

Selon l'article L.511-1 du code du Travail : *« les Conseils de Prud'hommes, juridictions électives et paritaires, règlent par voie de conciliation les différends qui peuvent s'élever à l'occasion de tout contrat de travail soumis aux dispositions du présent code entre les employeurs, ou leurs représentants, et les salariés qu'ils emploient. Ils jugent les différends à l'égard desquels la conciliation n'a pas abouti. »*

Le procès prud'homal est donc d'abord le recours juridique individuel des salariés victimes de la délinquance patronale (licenciements abusifs, heures supplémentaires impayées, non-respect des conventions collectives …).

L'institution prud'homale joue aussi un rôle essentiel dans la formation d'une jurisprudence progressiste et donc, de normes nouvelles plus favorables aux salariés. Elle fait évoluer la législation et peut servir à lever certaines ambiguïtés.

En voici quelques exemples :

- la requalification en CDI de CDD ou missions d'intérim successives en cas d'augmentation de la production lorsqu'elle présente un caractère durable ;
- l'encadrement des clauses de non-concurrence ;
- les contrats d'objectifs ;
- la discrimination syndicale.

Deux mille six cents militantes et militants de la CGT

La prud'homie, c'est 2 546 camarades élus en 2002 sur les listes de la CGT, rejoints depuis par quelques dizaines de conseillers, issus notamment de la CFDT. Ils constituent un formidable ensemble de compétences et d'expériences utile à l'ensemble de l'organisation.

De mars à juin 2008, les Unions départementales CGT finaliseront les listes de candidats.

Aujourd'hui, et depuis de nombreuses années, le Livre parisien participe activement à l'activité prud'homale en Île-de-France avec une quinzaine de conseillers élus.

Nous appelons tous les camarades intéressés par l'activité juridique à se rapprocher de Jean-Paul De Sousa qui anime ce secteur au sein du SGLCE.

Notre syndicat a mis en place des permanences juridiques tous les mercredi après-midi, tenues entre autres par les conseillers prud'homaux issus du SGLCE. Leur rôle ne se borne pas à une simple consultation juridique mais surtout à un accueil syndical visant à examiner avec le salarié l'ensemble des moyens individuels et collectifs propres à faire valoir ses droits et s'inscrivant dans une démarche de renforcement de la CGT, comme le dit B. Thibault au CCN *(voir encadré)*.

La démarche juridique est certes importante dans le cadre d'un conflit individuel entre un salarié et son employeur mais elle ne peut, en aucun cas, se substituer à la démarche syndicale. N'oublions pas que si un salarié doit recourir à l'action juridique, c'est parce que le rapport de forces dans l'entreprise ne lui a pas permis de faire valoir ses droits.

DADS et établissement des listes électorales

Les employeurs ont l'obligation d'établir à la fin de chaque année une DADS (déclaration annuelle des données sociales) regroupant les éléments sociaux et salariaux de tous leurs salariés, envoyée aux organismes de protection sociale. Elle est obligatoire, son envoi avant le 31 janvier de l'année suivante et son contenu sont contrôlés.

Depuis deux ans, la DADS intègre des critères prud'homaux pour chaque salarié :

- collège (employeur ou salarié) ;
- section (industrie, commerce, agriculture, activité diverses ou encadrement) ;
- commune d'inscription et de vote (en principe celle du lieu de travail).

Les listes électorales seront établies à partir de la DADS de fin 2007. La « photographie » du corps électoral est fixée au 28 décembre 2007.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Établissement de la DADS et contrôle dans les entreprises	*novembre/décembre 2007*
Photographie du corps électoral	*28 décembre 2007*
Date limite d'envoi de la DADS par les employeurs	*31 janvier 2008*
Date limite d'envoi des déclarations des entreprises non soumises à la DADS	*15 février 2008*
Contrôle des listes provisoires (mairie, commissions communales)	*16 avril/12 juin 2008*
Préparation des arrêtés fixant les bureaux de vote	*21 avril/12 juin 2008*
Arrêt des listes électorales	*18 septembre 2008*
Recours gracieux auprès du maire concernant les listes électorales	*18 septembre/20 octobre 2008*
Recours contentieux auprès des tribunaux d'Instance	*21 octobre/3 décembre 2008*
Dépôt des candidatures	*30 septembre/14 octobre 2008*
Recours concernant les candidatures	*15/29 octobre 2008*
Envoi du matériel de vote et de la propagande	*30 octobre/13 novembre 2008*
Scrutin	*3 décembre 2008*

le livre parisien

Contrôle de la DADS par les salariés

Selon l'article L.513-3, alinéa 3 du Code du travail : *« l'employeur met à la disposition des salariés de l'établissement, des délégués du personnel, des représentants syndicaux et des délégués syndicaux, à des fins de consultation et de vérification, les données relatives à l'inscription sur les listes électorales prud'homales de chacun des salariés dans les conditions fixées des décrets. »*

La préparation des élections prud'homales est donc l'occasion pour les représentants des salariés d'accéder aux données sociales de l'entreprise dès novembre 2007. Peut-être est-il nécessaire de rappeler que la DADS est également la base de calcul pour la subvention des budgets du Comité d'entreprise.

Demandeurs d'emploi

Le demandeur d'emploi souhaitant s'inscrire sur les listes reçoit le formulaire Cerfa n°10358*02 de déclaration nominative à son domicile. Il doit le retourner au centre de déclarations prud'homales. Si le demandeur d'emploi n'est pas contacté, il peut s'adresser à sa mairie ou à l'Agence nationale pour l'Emploi où il est inscrit.

Extrait de l'intervention de Bernard Thibault devant le CCN (Comité confédéral national)

« Dans une période de remise en cause des droits des salariés, de volonté affichée de contourner les prérogatives des organisations syndicales, les élections doivent être l'occasion d'une mobilisation importante.

Les élus prud'hommes jouent un rôle irremplaçable dans la défense des salariés de plus en plus confrontés à la précarité et à l'arbitraire patronal. La CGT continuera à valoriser cette institution originale et à revendiquer les conditions propres à améliorer son efficacité et à préserver le statut des conseillers prud'hommes salariés.

Comme celle de la « sécurité sociale professionnelle », la question de la représentativité ne pourra pas, elle non plus, être encore plus longtemps éludée. Dans des propositions que nous avons formalisées, nous revendiquons la généralisation des élections professionnelles et la reconnaissance du principe majoritaire pour la validité des accords. Cette disposition continue à rencontrer une hostilité marquée d'une grande partie du patronat et une résistance de la part d'organisations syndicales qui estiment que leur position serait menacée par l'adoption de cette réforme démocratique.

En tout état de cause, même si une décision de principe devait être prise rapidement, il y a peu de chances qu'un tel système puisse être opérationnel avant la tenue des élections prud'homales. Dès lors, celles-ci joueront encore, par défaut, le rôle de baromètre de la représentativité des syndicats. Une campagne électorale dynamique ancrée sur les revendications des salariés, quelle que soit leur catégorie, une forte participation à ces élections, une CGT confortée à ce scrutin dans sa place de première organisation syndicale, sont des éléments qui pèseront dans le paysage social. »

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Novembre 2007	117,26	+ 0,5	+ 2,4
Octobre 2007	116,62	+ 0,2	+ 2,0
Septembre 2007	116,33	+ 0,1	+ 1,5
Août 2007	116,2	+ 0,4	+ 1,2
Juillet 2007	115,74	– 0,2	+ 1,1
Juin 2007	116,03	+ 0,1	+ 1,2
Mai 2007	115,89	+ 0,3	+ 1,1
Avril 2007	115,60	+ 0,5	+ 1,3
Mars 2007	115,04	+ 0,4	+ 1,2
Février 2007	114,55	+ 0,2	+ 1,0
Janvier 2007	114,34	– 0,3	+ 1,2
Decembre 2006	114,73	+ 0,2	+ 1,5

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Smic au 1er juillet 2007 (salaire en dessous duquel aucun salarié ne doit être payé). 8,44 € brut/heure ;

1 280,07 € sur la base légale de 151,67 heures.

Horaire collectif de 39 heures :
– Mensuel brut avec majoration de salaire de 25 % de 169 heures : 1462,93 €

– Mensuel brut avec majoration de salaire de 10 % de 169 heures : 1428,60 €

– Jeunes salariés :

16 ans : 6,75 € ; 17 ans : 7,60 €.

– Après 6 mois de travail dans une profession ou à 18 ans : 8,44 €.

Pension d'invalidité

Maxi. par an :
30 % : 9 320,40 €
50 % : 15 534 €
Tierce personne : 11 785,83 € par an

Préretraites

Garantie minimale journalière
– Préretraite AS-FNE et préretraite amiante : 28,40 €

Plafond sécurité sociale

Mensuel : 2 773 € au 1er janvier 2008.

Handicapés

Allocation d'éducation spéciale : 117,72 €/mois
Complément : 1re cat. : 88,29 € ; 2e cat. : 239,12 € ; 3e cat. : 338,44 €
Allocation adulte handicapé : 610,28 €

Solidarité Mumia Abu-Jamal

Interview de Claude Guillaumaud-Pujol, auteur de « Chroniques de Philadelphie - Mumia Abu-Jamal, un homme libre dans le couloir de la mort ». Un livre témoignage sur l'histoire de notre adhérent d'honneur, Mumia Abu-Jamal.

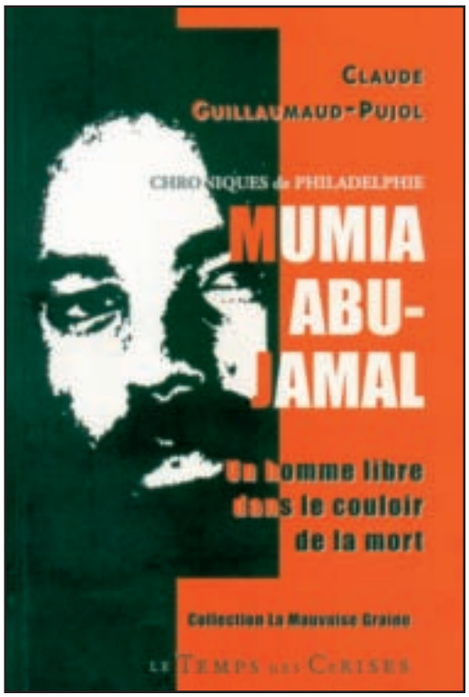

Le Livre parisien : Ton livre retrace la vie de Mumia Abu-Jamal, ce journaliste américain injustement condamné à la peine capitale pour un crime qu'il n'a pas commis. Il est dans le couloir de la mort depuis 26 ans. Tu restitues son parcours d'homme et de militant avant son emprisonnement dans le contexte historique des Etats-Unis du milieu des années 60 au début de la décennie 80. On y apprend beaucoup de choses. Comment as-tu travaillé ?

Claude Guillaumaud-Pujol : Comme je l'explique dans mon livre, j'ai connu le cas de Mumia et des persécutions contre la communauté MOVE dans le cursus de mes études universitaires. J'ai d'abord fait une recherche historique et sociologique sur les causes de la violence urbaine en prenant Philadelphie comme cas d'étude pour ma thèse. Puis, au fil de mes interviews, j'ai réalisé qu'écrire ne suffisait pas, qu'il fallait agir devant tant de souffrance et d'injustice comme mes parents le faisaient quand ils habitaient le long de la ligne de démarcation en 1940, ou que le village de Maillé tout proche était rasé et brûlé en 1944. J'ai multiplié les témoignages des diverses parties en conflit pour ne pas être accusée de parti-pris, j'ai assisté à presque toutes les audiences de ces affaires depuis 1995, j'ai rendu visite aux prisonniers politiques de Move. J'ai interviewé Mumia la première fois en 1995 et j'ai pu prendre deux photos de lui (ce qui est désormais impossible depuis la législation de 1996 en Pennsylvanie). Je vais le voir tous les ans ou tous les deux ans dans le couloir de la mort. J'ai beaucoup lu, stocké des photos, des tracts, des articles de journaux, des vidéos… J'ai eu très peur aussi quand je devais aller dans le ghetto, j'ai moins de crainte maintenant parce que j'en connais mieux les règles. Je me suis fait insulter, parfois, par certains habitants blancs de Philadelphie… J'ai été interdite de travail aux USA pendant trois ans pour avoir trop manifesté avec les abolitionnistes américains. J'ai passé beaucoup de mois dans cette ville depuis quinze ans. C'est le seul moyen de connaître et de comprendre. Pendant longtemps, je ne pouvais écrire sur Philadelphie ou Mumia qu'à Philadelphie. C'est un monde si différent du nôtre…

L.P. : Tu dis brièvement dans le livre d'où vient ton engagement pour Mumia. Pour nos lecteurs, peux-tu nous dire ce qui te motive ?

C.G.P. : Ce qui motive tout être humain conscient de son humanité : une injustice envers un seul homme ou une seule femme est une injustice envers tous. Et puis, quand on met le pied dans le couloir de la mort, on ne peut en oublier l'horreur, la souffrance, le sentiment qu'ils sont enterrés vivants comme on le faisait jadis chez nous, dans les cachots des forteresses. Depuis le jour où je suis entrée dans 'cet enfer construit par les hommes' (Mumia), je me suis promis de lutter avec mes petits moyens et beaucoup d'entêtement pour faire connaître le sort réservé à nos semblables par nos semblables.

L.P. : De quelle manière ce livre va-t-il maintenant servir concrètement à la défense de Mumia dans le processus juridique qui est aujourd'hui engagé ?

C.G.P. : Premièrement, j'espère qu'il fera connaître à un maximum de gens qu'il existe un couloir de la mort et ce que cela signifie. Puis que beaucoup auront envie de lire le livre de Mumia En direct du Couloir de la Mort qui, pour moi, est aussi important que le Journal d'Anne Frank. D'autre part, je ne prends aucun droit d'auteur afin que tout l'argent récolté soit versé à la défense de Mumia. On sait qu'aux USA la devise est 'point d'argent, point de défense'.

L.P. : Tu parles de piège, s'agissant du sort réservé à Mumia en référence aux systèmes policier et judiciaire de Pennsylvanie. Peux-tu préciser ce point ?

C.G.P. : Mumia a été, très jeune, un membre actif et convaincu du Parti des Panthères noires. Il a lui-même essuyé des violences policières puis les a dénoncées en tant que journaliste des Panthères, puis quelques années plus tard, en tant que journaliste indépendant sur les radios de la communauté noire de Philadelphie. Etant lui-même non violent, ni la police locale, ni le FBI qui le surveillait depuis des années n'avaient pas de motif 'plausible' pour l'arrêter et pour arrêter ses reportages sur les plus démunis. Donc, quand l'occasion se présenta – en l'occurrence, la présence de Mumia sur les lieux d'un crime – la police locale en profita pour l'inculper de meurtre sans aucune preuve tangible (pas de relevé d'empreintes, d'impact de balles, de trace de poudre sur les mains de Mumia, témoignages à charge sur pression de la police…). D'autre part, le juge choisi pour le procès est lui-même un ancien policier blanc connu pour son nombre record de condamnations à mort (tous Noirs sauf deux Asiatiques) ; le procureur blanc de 1982, Ed Rendell, devient par la suite maire de Philadelphie, puis gouverneur de Pennsylvanie ; sa femme est juge à la Cour suprême de l'Etat. Comment obtenir justice devant tant d'intérêts convergents quand on est noir, rebelle et pauvre ?

L.P. : Mumia t'a-t-il fait part de son opinion sur le Livre ?

C.G.P. : D'après son éditeur de New York, Frances Goldin, qui vient de lui envoyer, il l'a « beaucoup aimé » ! J'espère que vous aussi !

Le Livre publié par l'éditeur *Le Temps des Cerises* au prix de 12,00 € est disponible au syndicat.